

Annexe à la délibération n° CM2023_58 du conseil municipal en date du 11/12.2023
de la commune de Sanvignes-les-Mines

Liste des Points De Livraison (PDL) de COMMUNE DE SANVIGNES-LES-MINES à intégrer au groupement de commandes du Syndicat Intercommunal d'Énergie, d'Équipement et d'Environnement de la Nièvre pour l'achat d'énergies sur le périmètre de la région Bourgogne Franche-Comté.

ELECTRICITÉ inférieur à 36 kva		
< OU égal à 36 KWA	PDL	puissance souscrite
école Liberté haut	12183357428314	9 KWA
école Liberté bas	12182778557182	12 KWA
école ferry	12184659888589	24 KWA
école Baudras	12120405199212	12 KWA
école Sembat ancien logement (médecin)	121872644775261	6 KWA
école Sembat	12187554210890	12 KWA
mairie	12182344403740	24 KWA
restaurant scolaire	12183067992798	36 KWA
école de musique	12171635258399	18 KWA
centre d'accueil	12172069411767	18 KWA
bibliothèque	12187843646488	15 KWA
stade	50096040107623	36 KWA
cabinet médical	12168017295489	6 KWA
église	12185383477587	18 KWA
EFS	12188567235464	12 KWA
salle Bois du Leu	12141823413940	18 KWA
EAPS Agility	12166135942825	12 KWA
cimetière	12181765532508	3 KWA
garages	12184370452902	6 KWA
garages cantine	12182633839338	9 KWA
ateliers	12184225735160	15 KWA
WC publics place 8 mai	12170477515934	12 KWA
lavoir	12141968131795	6 KWA
square J Prost	12172358847355	6 KWA

ELECTRICITÉ supérieur à 36 kva		
> à 36 KWA	PDL	puissance souscrite
Crèche	50028364640579	48 KWA
centre sportif	30001210698309	42 KWA
piscine	30001210037499	34 KWA
RPA	30001210177875	78 KWA
La Trèche	30001210834549	60 KWA

ECLAIRAGE PUBLIC			
Armoire	compteur facture	Ref acheminement	Site facture EDF :
EP1	Linky	12119392174607	RUE CARNOT LES ESSARTS
EP10	Linky	12190014413460	RUE GEORGES POMPIDOU POSTE Z A LA RAGEE
EP11	Linky	12186685904048	RUE JEAN JAURES
EP12	Linky	12186830621803	RUE BEAUSEJOUR BEAUSEJOUR
EP13	Linky	12186396502196	LIEU DIT LES BOBELINS
EP14	Linky	12172793000740	PLACE ANDRE PROUDHON RUE LEO LAGRANGE SUR POSTE
EP15	Linky	12176700381347	RUE JULES GUESDE RESIDENCE VEILLAUD
EP16	Linky	12172503565135	RUE JULES GUESDE
EP17	Linky	12186975339631	333 RUE DES CHEVRIERS POSTE CHEMIN DE LA BUSSIERE
EP18	Linky	12141678696167	LES GEORGETS
EP19	Linky	12186685937760	VELAY
EP2	Linky	12119536892455	RUE VOLTAIRE
EP20	Linky	12186541186205	BOIS BOUCHE
EP21	Linky	12186396468415	LE VERNE
EP22	Linky	12187554243401	PUITS SAINT AMEDEE ZONE INDUSTRIELLE
EP23	Linky	12121273506063	LES FOUTHIAUX
EP24	Linky	12188277832478	RUE MOLIERE LES GAUTHERETS
EP25	Linky	12188133114643	LIEU DIT VIEILLE VERRERIE
EP26	Linky	12120260481470	2106 RUE JEAN LAVILLE PUIITS BAUDRAS
EP27	Linky	12121128788289	LES BAUDRAS
EP28	Linky	12187988396820	RUE DE MONTMAILLOT
EP29	Linky	12119971045823	RUE CARNOT
EP3	Linky	12189724977884	RUE PIERRE VAUX POSTE LE TARTE
EP30	Linky	12120115763604	PUITS LAUGERETTE ZONE INDUSTRIELLE
EP31	Linky	12177713405915	LES BATTIERS POSTE JOUHAUX
EP32	Linky	12120839352675	RUE GOUNOD
EP33	Linky	12120984070431	440 RUE CLAUDE DEBUSSY
EP34	Linky	12171056387172	RUE HENRI DUNANT LES BATTIERS
EP35	Linky	12160491947644	RUE JEAN FERRAT BP
EP36	Linky	12186251750697	RUE DE BELLEVUE
EP37	Linky	12185094041999	IMPASSE JULES FERRY PARC MASSAL
EP38	Linky	12189435542200	RUE DE TOULON
EP39	Linky	12189869695629	RUE DE TOULON POSTE LES DANONS
EP4	Linky	12188133082028	RUE FRANCOIS MITTERRAND PLACE DU 11 NOVEMBRE
EP40	Linky	12124167803001	DORNAND

ECLAIRAGE PUBLIC – suite -			
EP41	Linky	12187120057437	RUE DE SAINT VALLIER CHEZ LE PERE
EP5	Linky	12188277799811	RUE DE LA GARENNE
EP6	Linky	12189580260077	RUE DE LA RAGEE POSTE LA RAGEE
EP7	Linky	12190159131204	670 RUE DE PERRECY
EP8	Linky	12185962315081	LES LOGES
EP9	Linky	12134587473325	RUE JEAN LAVILLE DOMAINE DE LA TRECHE

GAZ	
SITE	PDL
école Liberté haut	12182923274948
école Liberté bas	12182054968111
école ferry	12184804606387
école Baudras	12120549917065
école Sembat	12187698928608
mairie	12182489121594
restaurant scolaire	12183212710596
école de musique	12171779976113
centre d'accueil	12172214129520
bibliothèque	12187988364222
Les Passerelles	12177423970303
centre sportif	12186107032840
piscine	12171924693989
stade	12187843679099
RPA	GI047078
cabinet médical	12168162013294
église	12185528195345

Note

⁽¹⁾ : Pour le recours à l'électricité à Haute Valeur Environnementale (HVE) :

Les membres peuvent bénéficier d'une fourniture d'électricité verte à Haute Valeur Environnementale via un marché dédié à cet aspect. Le lot à Haute Valeur Environnementale est attribué aux offres garantissant une électricité produite à partir d'énergies renouvelables, et donc intégré dans les approvisionnements des fournisseurs. Aussi, il est exigé des fournisseurs que au moins 25% de la production des centrales soient sous gouvernance partagée (investissement citoyens ou des collectivités) ou sans soutien public, c'est-à-dire sans subvention. Ce type d'offre représente un surcoût pour les consommateurs entre +15 à +30% en fonction des fournisseurs.

Les membres qui souhaitent bénéficier du lot à Haute Valeur Environnementale doivent l'indiquer au stade de l'adhésion en indiquant OUI sur les lignes correspondantes aux contrats qu'ils souhaitent voir couvert. Cette information est engageante pour le membre.

Ce type d'offre étant limitée, les points de livraison intégrés dans le lot à Haute Valeur Environnementale seront basculés dans le lot standard en cas d'infructuosité.

Aussi, en dehors de l'électricité à Haute Valeur Environnementale, les membres qui le souhaitent peuvent activer une option « électricité verte standard » auprès du fournisseur avant le début d'exécution des marchés, lors des opérations préalables à la bascule. Cette option leur permet de bénéficier d'une offre « verte » via le système des garanties d'origine. L'électricité verte standard est en premier niveau d'engagement pour la transition énergétique et représente un surcoût pour les consommateurs de près de 1%.

⁽²⁾ : Pour la date d'entrée :

- si votre contrat de **gaz naturel** est déjà en **offre de marché** et arrive à échéance entre le 1/01/2028 et le 31/12/2030, indiquer la date de fin du **contrat +1 jour**
- si votre contrat d'**électricité** est déjà en **offre de marché** et arrive à échéance entre le 1/01/2026 et le 31/12/2028, indiquer la date de fin du **contrat +1 jour**
- si le site n'est pas encore raccordé au réseau de distribution, indiquer **la date prévisionnelle de raccordement**.

⁽³⁾ : Pour le recours au biométhane :

Les membres peuvent bénéficier d'une fourniture de biométhane. Ce type d'offre représente un surcoût pour les consommateurs entre +15 à +30% en fonction des fournisseurs.

Les membres qui souhaitent bénéficier de biométhane peuvent l'indiquer au stade de l'adhésion en indiquant OUI sur les lignes correspondantes aux contrats qu'ils souhaitent voir couvert. Cette information n'est pas engageante pour le membre, elle a seulement vocation à fournir un estimatif des besoins aux fournisseurs candidats aux consultations. Les membres peuvent aussi choisir d'acquérir du biométhane avant le début d'exécution des marchés, lors des opérations préalables à la bascule des contrats dans le périmètre du fournisseur.